

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Club Vosgien de Saint Dié des Vosges le 03 Février 2024

Le Président Claude JOANNES ouvre la séance à 09 h 30.

Il salue et remercie chaleureusement tous les Adhérents toujours aussi nombreux : 100 personnes sont présentes pour assister à notre Assemblée Générale. Il précise qu'une Assemblée aussi nombreuse est un signe de confiance pour l'année qui commence, c'est un signe fort de vitalité et de convivialité. Il précise des retours très positifs sur l'état d'esprit qui règne dans nos sorties.

Il salue également la présence de Mesdames et Messieurs les Elus, Adjointes et Conseillers.

Monsieur Jean-Marie LALANDRE Vice Président Communauté d'Agglomération chargé entre autre du sport, qui représente Monsieur Claude GEORGE Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,

Madame Dominique CHOBAUT adhérente au Club Vosgien mais néanmoins Adjointe déléguée à l'Urbanisme opérationnel, au Centre Ville et au Commerce à la Ville de St Dié et qui représente,

Monsieur Bruno TOUSSAINT, maire de St Dié des Vosges.

Monsieur Pierre PIERORAZIO, Président du C.V. de Bruyères et Délégué environnement au Comité Départemental des Vosges

Il souhaite également la bienvenue aux Présidents et Amis des clubs Vosgien voisins :

Monsieur François VILLAUME Président du CV Celles sur Plaine,

Madame Annie MASSONI, Présidente du CV de Raon L'Etape

Madame Christine ROCHATTE, Trésorière du CV. De Senones

Se sont excusés :

Notre Président Fédéral, Alain FERSTLER

Monsieur Bruno TOUSSAINT, Maire de St Dié des Vosges,

Monsieur Claude GEORGE Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,

Monsieur William MATHIS, Maire de Saint Michel sur Meurthe et Conseiller Départemental

Monsieur Stéphane DEMANGE Maire de Ban de Laveline et Conseiller Départemental.

A ses côtés, Claude nous présente :

Monsieur Jean-Marie LALANDRE, voir ci-dessus

Madame CHOBAUT Dominique, voir ci-dessus

Monsieur LEBLOND Gabriel, trésorier C.V. St Dié

Monsieur Alain BOULENGER, Responsable randonnées C.V. St Dié et Membre du Conseil d'Administration de la Fédération du Club Vosgien à Strasbourg

Claude JOANNES présente l'ordre du jour de cette Assemblée :

1/ Rapport moral et Bilan des activités 2023

2/ Bilan randonnées et marche nordique, Alain BOULENGER

3/ Sentiers par notre Inspecteur, Michel GURTNER.

4/ Séjours et voyages, Nadine ETIENNE et Jacky ODILE

5/ Commission environnement par le Président

6/ Bilan financier, Gabriel LEBLOND.

7/ Rapport des vérificateurs aux comptes : Patrice FEVE et Luc MATHEY.

8/ Renouvellement des membres du comité.

9/ Remise des diplômes.

10/ Projets 2024

11/ Parole donnée à la salle, aux représentants de la Fédération et à nos Elus.

Il complète la présentation du Comité : Maryse ZAWODNY Secrétaire, Marie-Christine HEUSSNER Secrétaire adjoint, Viviane CHRETIEN Chargée de communication, Francine TAICLET gestion des grands événements aidée par Claudine JACQUET, Myriam LECOMTE Marche Nordique et Cap France, Claude CHARRIER Marches d'Orientation.

Claude invite toute l'Assemblée à avoir une petite pensée pour nos amis, nos compagnons qui sont malades, qui ne randonnent plus et de ne pas oublier ceux qui ont marqué l'histoire du Club et qui nous ont quittés :

Paul STEVENEL, Daniel RISACHER, Annie LAVEUVE, Jean JACQUES et Christine FLON.

1/ RAPPORT MORAL ET BILAN DES ACTIVITES 2023

Créé en 1872, le Club Vosgien est reconnu d'utilité publique en 1879 par décret impérial. Avant-gardiste, le statut précise son but : « La promotion et le développement du tourisme pédestre et autres activités de pleine nature.

Le Club Vosgien compte aujourd'hui 130 associations fédérant 28000 membres.

L'association de St Dié est en bonne santé, avec 241 membres en 2023

Le comité s'est réuni 5 fois mais aussi de nombreuses réunions diverses et variées internes et externes

Notre section locale assure maintenant le balisage et l'entretien d'un réseau de 486 km de sentiers répartis sur 28 communes.

Nos activités :

Rappel que la chasse est interdite :

Le dimanche après-midi à partir de 13 h sur deux massifs déodatens, la Bure et le Kemberg.

Le mercredi toute la journée ainsi que les jours fériés dans les quatre massifs, dont La Madeleine et l'Ormont

Le Tour du Kemberg : un temps fort pour la promotion de la randonnée pédestre en famille, entre amis. avec 667 participants.

En juin et juillet nous accompagnons 2 fois par semaine, des sorties familiales à Cap France avec accueil de ces touristes dans nos randonnées du club.

Les deux marches d'orientation ont trouvé une bonne place dans le calendrier randonnées.

Le repas des bénévoles nous permet de remercier toutes les personnes qui ont participé activement à la réalisation de nos activités : le Comité, les baliseurs, les guides et leurs conjoints, au total 65 personnes.

Vin nouveau : 57 Randonneurs ont participé à la sortie
 Soutien aux actions caritatives :
 Marche Octobre Rose : 60 personnes : 332,42 €
 Téléthon : 45 personnes : 154,37 €
 Montant des dons récoltés : 486,79 € au profit de la recherche.

Marche et repas de clôture à l'Auberge de La Graine Johé – Le Bonhomme :
 76 randonneurs et 98 convives à table.

Participation du club à la campagne de nettoyage de printemps avec la ville de St Dié, 16 personnes du Club étaient présentes, donc 6 ne résidant pas à St Dié.

Participation à la fête du sport et des associations de Saint Dié, une façon de présenter notre association et nos activités dans une ambiance festive.

A la demande du CCAS Lucie Aubrac à Kellermann et du Centre Social Germaine Fillon à St Roch, organisation de 3 randonnées sur le thème de la découverte du milieu forestier et de la sensibilisation à l'environnement, savoir s'orienter ou comment ne pas se perdre.

Nous travaillons régulièrement avec le Pays de la Déodatie dans le cadre du GR de Pays ou d'ateliers
 Egalement avec l'Office du Tourisme Intercommunal.

Claude JOANNES invite les intervenants à présenter leur bilan 2023

2/ BILAN RANDONNEES

Le Président nous informe que notre section randonnée s'est enrichie en 2023 d'un nouveau guide de randonnée pédestre : Myriam LECOMTE.

Le coût de la formation est de 660 € et environ 70 € pour la formation secourisme PSC1. Soutenue et subventionnée à 70 € par le Comité Départemental CV 88 et 75 € par notre district IV. Le reste est pris intégralement en charge par notre association.

BOULENGER Alain, Responsable randonnés

Nombre total de sorties 2023 : 103 activités réalisées – 9315,71 km parcourus – 3190 participants
 soit 76 participants par activité - 11,58 km parcourus par activité

Voir bilan joint.

17 GRP actifs et 12 Accompagnateurs et serre-files en appui

PETITJEAN Colette, Responsable des marches douces

Nombre total de sorties 2023 : 16 sorties

LECOMTE Myriam, Marche Nordique

Nombre de sorties : 25 avec 4 marcheurs en moyenne

CHARRIER Claude, Responsable Marche d'Orientation

Nombre de sorties : 2 avec 29 participants

3/ VOYAGE DU CLUB

ODILE Jacky et ETIENNE Nadine, Responsables Section Tourisme

- 2023 Voyage s'est déroulé dans le Jura
- 2024 Voyage en Normandie et c'est Nadine qui sera désormais la Responsable. 50 personnes sont inscrites.
- 2025, projet d'un voyage dans les Alpes

Nouvelle équipe Commission voyage :

Nadine ETIENNE, Jacky ODILE, Michel VILLAUME et Lydia VILLEMENOT.

4/ INSPECTEUR DES SENTIERS

GURTNER Michel

Voir bilan joint

- 27 baliseurs en 9 équipes et 6 baliseurs en 1 équipe, sur le Secteur de la Haute-Meurthe
- Kilométrage total des sentiers du CV de St Dié : 486 kms sur 28 communes
- Distance totale parcourue pour travaux et entretiens divers : 308 kms
- Total des heures travaillées par les baliseurs : 1238 heures
- Au taux horaire du SMIC 2023 (11,52 € brut) le coût des heures travaillées représente : 14 262 €
- Kilométrage parcouru en véhicule : 4113 km dont 3637 km par le véhicule du club
- Total des dépenses engagées par le C.V. de St Dié pour l'activité « sentiers » : 4 535 €

Quatre Nouveaux baliseurs : Chantal GHIZZO, Patrick MOUGEOLLE, Patrick MAI et Jean-Marc TOUSSAINT

Retrait de deux Baliseurs : Robert MICLOT et Hubert FERRY.

5/ COMMISSION ENVIRONNEMENT

Mr PIERORAZIO, Délégué environnement du Comité Départemental des Vosges et Président du C.V. de Bruyères

Intervention du Comité auprès de la Préfecture des Vosges pour la protection des itinéraires forestiers, Trail, motos, quads.

Participation Commission paysages et sites : Projet aménagement d'un circuit de luge sur rail d'été pour 2024

Conférence sur la Crête Vosgienne concernant les nuisances sonores, route des crêtes, respect et maintien de la qualité des milieux naturels. Communiqué de Presse, du Président Fédéral.

Ateliers du tourisme et biodiversité avec le Parc du Ballon des Vosges, comment mieux informer les touristes sur la grande Crête.

Participation au plan d'action en faveur du grand Tétrás dans les Massifs du Tanet Gazon du Faing et du Grand Ventron. Un premier lâcher des grands oiseaux prévu en 2024.

Monsieur VANNSON a indiqué la labellisation de Forêt d'Exception de la Vôge Darney (Massif forestier de Darney-La-Vôge), importance capitale pour la Région.

Trois journées de formation ont été programmées par la Fédération en partenariat avec l'ONF pour les utilisateurs de la tronçonneuse, une pour les CV 68 au nord du département, une deuxième pour les CV de la région de Colmar et une troisième pour les CV 68 au sud du département. Revue des Vosges N°4/2023.

6/ BILAN FINANCIER

A/ Bilan et Résultats 2023

• Bilan de l'Association au 31/12/2023 et compte de résultat 2023, présentés par le Trésorier, Mr LEBLOND Gabriel, **voir pièces jointes.**

Bilan : Actif : 56 228 €
 Passif : 56 228 €

Compte de résultat : Recettes : 78 322 €
 Dépenses : 71 488 €

Résultat de l'exercice : 6 834 €

Le trésorier précise que le résultat du seul exercice 2023 est positif de 2 606 €.

7/ RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Mrs FEVE Patrice et MATHEY Luc certifient que les comptes sont fidèles et sincères. Pas d'anomalie. Pas d'observation particulière.

L'assemblée générale approuve les comptes de 2023 tels qu'ils lui sont présentés

Vote : adopté à l'unanimité

Le Comité propose d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 de 6 834,51 € au fonds associatif qui s'élèvera ainsi à 38 530,19 €.

Vote : Décision adoptée à l'unanimité

A/ Renouvellement des mandats des deux réviseurs aux comptes

Mrs FEVE Patrice et MATHEY Luc proposent de renouveler leur mandat

Vote : adopté à l'unanimité

8/ RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Le Comité est actuellement composé de 13 membres, (nombre maximum 15 membres).

Un membre ZAWODNY Maryse se retire, trois postes sont à pourvoir

Deux candidats se font connaître : Dominique CHOBAUT et Noël Pierre BÜHLER

Le Président propose un vote à main levée.

Vote : adopté à l'unanimité

Signature du Président, JOANNES Claude



**Intervention du Crédit Mutuel, Monsieur Alexis CHILLING
Responsable Commercial C.C.M de St Dié.**

Notre Club est client de cette banque et cette dernière propose aux Associations, afin de faciliter les fonctions de trésorerie, de mettre en place un outil 'Pay/Asso' solution de paiement en ligne des cotisations, dons, etc...Aucun frais de banque.

9/ REMISE DES DIPLÔMES

- Diplôme d'Honneur : BEGLINGER Rosette, ETIENNE Nadine, HAOUY Gérard, PETITJEAN Colette, PIERREZ Pascal
- Diplôme Houx Argent : CHRETIEN Viviane
- Diplôme Houx Or : VILLAUME Michel

10 / PROJETS 2024

Participation à la campagne de nettoyage prévue début mai 2024 en association avec la ville de St Dié dans le cadre de la semaine de l'environnement.

Le 1^{er} mai 2024 en plus du Tour du Kemberg, départ d'une course chronométrée à partir de 14 h sur inscription, organisée par l'Association Tr'Ailleurs, sur le parcours traditionnel du TdK.

Sortie Vin nouveau
Randonnée dédiée à Octobre Rose
Marche et repas de clôture
Marche du Téléthon

Claude relate l'historique du Club Vosgien en 1872 ainsi que celle de la Société des Promenades et Sentiers Forestiers en 1904, aujourd'hui notre Club de St Dié.

Il annonce que pour 2024, il cède sa place de président après 15 ans de fonctions, il restera néanmoins membre du comité et remercie toutes les personnes qui l'ont épaulé durant toutes ces années. Il remercie également l'assemblée pour la confiance accordée.

11/ INTERVENTION DES ELUS

Mr Jean-Marie LALANDRE Vice Président Communauté d'Agglomération

Remercie vivement Claude et nous dit s'exprimer au nom de la Communauté d'Agglomération et ses 112 collègues avec qui de belles relations se sont instaurées. Il souligne la qualité des programmes randonnées proposée.

Il félicite tous les baliseurs pour les travaux d'entretien des sentiers en précisant que les touristes viennent dans les Vosges pour randonner sur nos sentiers.

Il remercie également le travail réalisé sur le site de la Haute Meurthe avec le groupe de Fraize.

Il confirme que la subvention représentant les frais engagés par le Club, soit 4 850 € sera bien versée par la Communauté d'Agglomération et que la Convention est bien renouvelée.

Monsieur LALANDRE remercie vivement le club au nom des 112 élus de la C. d'Agglomération pour tout le travail accompli et pour la valorisation de notre patrimoine.

Madame Dominique CHOBAUT, Adjointe déléguée à l'Urbanisme opérationnel, au Centre Ville et au Commerce à la Ville de St Dié

Souligne que notre Club avec 240 adhérents est une belle Association.

Félicite tous les Guides et Accompagnateurs pour le travail réalisé à la préparation des randonnées et lors du pilotage.

Remercie le Club pour ses implications lors de la campagne de nettoyage, Octobre Rose et Téléthon.

La Ville est heureuse de nous accompagner et Madame CHOBAUT confirme que la subvention est maintenue.

La séance est close à 11 h 30

La secrétaire,
Maryse ZAWODNY

Le Président,
Claude JOANNES